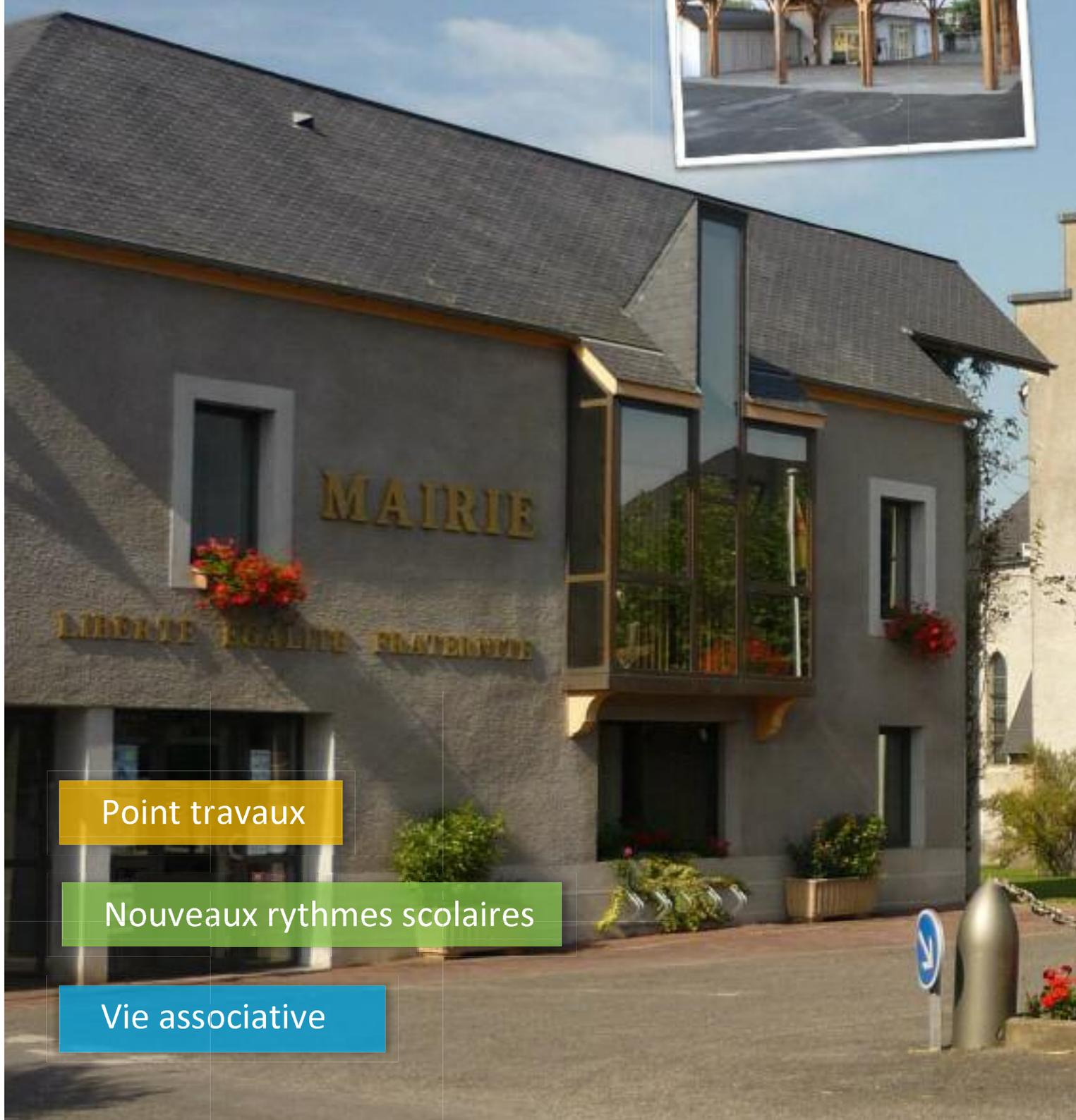




BULLETIN MUNICIPAL

Octobre 2014



Point travaux

Nouveaux rythmes scolaires

Vie associative



Pour ce numéro automnal, je voudrais aborder avec vous quelques points significatifs sur nos travaux ou projets. Chacun d'eux comporte un dénominateur commun : le manque de moyens accordés aux collectivités.

Réforme des rythmes scolaires

L'Education Nationale (donc l'Etat) ne peut financer cette nouvelle organisation. C'est donc aux communes de prendre cela à leur charge. C'est une des raisons qui m'ont fait me positionner comme opposant à cette réforme mais la loi de la République doit s'appliquer à tous. En première approximation, sans prendre en compte chauffage ou éclairage, le coût sur l'année serait de 10 000 euros pour une participation estimée des parents de 5 950 euros. Le gouvernement ayant rétabli au dernier moment l'aide incitative pour la première année, pour cette année scolaire, le coût résiduel sera de l'ordre de 1 500 euros pour passer à 4 200 euros la saison prochaine. Remarquons au passage que les services de cantine et de garderie sont déjà déficitaires (18 000 euros pour la cantine et 3 200 euros pour la garderie.

Je tiens à remercier le groupe de pilotage qui a rendu cette mise en place possible en coopération avec l'équipe pédagogique et les parents d'élève.

Rue du Pic du Midi

Lors d'une dernière réunion avec les services techniques du Conseil Général (CG64), il nous a été indiqué que celui-ci était dans l'incapacité de réaliser le revêtement de la chaussée en une seule fois par manque de crédits. La rénovation serait faite en 3 ans. Ceci est d'autant plus inacceptable qu'il nous serait demandé de faire l'avance pour le CG64. Celui-ci nous remboursant au vu des factures. C'est une route départementale, donc de la compétence du CG64.

Depuis ce jour, nous harcelons notre conseiller général, M. CH. Petchot-Baque, pour obtenir une réunion avec le vice-président du CG64 en charge de la voirie (M. M Chantre) et si possible avec le président. Nous sommes toujours dans l'attente malgré toutes nos interventions. Cela fait pratiquement 6 ans que les premiers travaux ont débuté dans cette rue qui reste à ce-jour dans un état de délabrement considérable.

Quoi qu'il en soit, la part de la commune reste conséquente. Différentes possibilités de financement sont examinées de près.

Travaux de l'école

Le planning de réalisation est respecté en termes de délais. Nous aurons des problèmes d'impacts sur la vie scolaire pour quelques mois encore, mais je pense que le résultat attendu en vaut la chandelle. J'aurais l'occasion de remercier toutes les entreprises qui interviennent sur le chantier pour la qualité, quasi générale, des prestations effectuées. Là encore soulignons le trop faible niveau de subventions.

D'autres projets vont sortir des cartons prochainement pour des réalisations que nous souhaitons plus rapides.

Je terminerais en annonçant la création d'un Conseil Municipal des jeunes ouvert aux enfants de CE2, CM1 et CM2 de nos deux écoles. Ce projet est bien accepté par les directrices et les enseignants. Il a été de plus décidé de réunir les membres du Conseil Municipal un après-midi pour une réunion de ce conseil en présence des jeunes. Cette action pédagogique devrait permettre aux jeunes de développer un sentiment de citoyenneté.

Je vous souhaite à tous une fin d'année météorologique plus clémente.

Jean-Yves Prudhomme
Maire d'Igon

► POINT TRAVAUX et INVESTISSEMENTS



RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE ET CONSTRUCTION D'UNE CANTINE SCOLAIRE

- Poursuite des travaux de l'école suivant le marché : 290 142 €

La nouvelle cantine et le préau ont été réceptionnés. La classe de maternelle a provisoirement investi la future salle de restauration pour le temps des travaux dans les anciens bâtiments. Les travaux se concentrent maintenant dans l'ancienne classe des moyens et à l'étage où les élèves et le bureau de la directrice pourront s'installer dès février prochain.



VOIRIE - RÉSEAUX

- Eaux pluviales : Réalisation d'un puisard sur la place Saint Vincent : 4 084 €
- Eclairage public : Mise en place de portique pour pose des illuminations aux entrées du village : 985 €

- Remplacement du lampadaire n° 35 sur l'avenue du Pic du Midi : 223 €
- Défense incendie : Remplacement du poteau d'incendie n° 12 rue du Martinet : 1848 €
- Enfouissement des réseaux de la rue des Pyrénées actuellement à l'étude.
- Etude préparatoire à l'aménagement de la rue du Pic du Midi.

COURS D'EAUX

- Lancement d'une étude hydraulique du Gave de Pau par la DDTM ayant pour objectifs d'améliorer la connaissance des zones inondables du Gave de Pau et de proposer des solutions pour la protection des ouvrages et des lieux habités sinistrés lors de la crue de juin 2013.
- Lancement des travaux de protection d'une culée du pont et réfection d'épis en enrochement sur l'Ouzom par le Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau.



► ...ET AUTRES INVESTISSEMENTS

- Remplacement, suite à du vandalisme, des panneaux d'information des quartiers de l'Isarce et du Lavoir : 1 180 €
- Restauration et mise en sureté de la statue de la vierge à l'enfant : 330 €
- Remplacement du miroir de sécurité du passage piéton devant la mairie: 149 €
- Remplacement de la tondeuse : 1 246 €
- Remplacement du vidéoprojecteur : 660 €
- Remplacement du poste informatique du secrétariat de mairie : 1 668 €
- Remplacement du mobilier de la classe de maternelle : 2 325 €





UNE RENTRÉE...

Nouveaux bâtiments, classe le mercredi matin et nouveaux temps d'activités périscolaires: ce sont les grands changements qui attendaient les élèves de l'école publique pour cette rentrée 2014.

Après deux mois de vacances, les écoliers ont repris le chemin de l'école. Les élèves ont alors découvert dans la cours de l'école publique un nouveau préau, de nouveaux sanitaires extérieurs et un nouveau bâtiment destiné à accueillir la future salle de restauration qui fera office cette année de salle de classe pour permettre l'aménagement des anciens bâtiments.

En effet, la période estivale a été propice à l'avancement du chantier de réaménagement des locaux scolaires. Les entreprises, les services municipaux et le corps enseignant se sont particulièrement mobilisés afin de préparer au mieux cette rentrée particulière. Rénovation des bâtiments mais aussi achats de fournitures scolaires et renouvellement du mobilier de la classe maternelle ont été opérés pour optimiser l'accueil et les conditions de travail des élèves.

L'autre grande nouveauté de cette rentrée résidait surtout dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Mise en œuvre de la réforme

La réforme des rythmes scolaires s'inscrit dans la loi sur la refondation de l'école votée en 2013 : elle est destinée à favoriser la réussite des élèves en tenant compte des rythmes biologiques de l'enfant. L'objectif est de mieux répartir les apprentissages sur quatre jours et demi et non plus quatre.



Quelques chiffres....

- **24 heures d'enseignement** réparties sur **9 demi-journées d'école** au lieu de 8.
- **4,5 heures de temps d'activités périscolaires** par semaine.
- **2 agents municipaux** et **7 intervenants extérieurs** animeront ces temps périscolaires tout au long de l'année.
- **60 enfants** scolarisés à l'école publique.
- **54 enfants** inscrits aux TAP.



La Commune d'IGON a choisi de ne l'appliquer qu'à la rentrée 2014, pour prendre le temps de la réflexion et de la concertation. La commune a ainsi recueilli, notamment par le biais d'un questionnaire, les avis des parents, des enseignants, des personnels des écoles. Un comité de pilotage a été également constitué pour travailler à la mise en œuvre de ces nouveaux rythmes.

Durant plusieurs mois, ce comité de pilotage a travaillé à proposer une nouvelle organisation en gardant toujours comme objectifs:

- des rythmes favorisant la réussite scolaire ;
- la prise en compte des contraintes d'organisation des familles ;
- la maîtrise de la dépense publique et de l'impact sur le budget des familles ;
- un temps périscolaire offrant des activités originales et de qualité.

Pour le mercredi matin, demi-journée d'école supplémentaire, la commune a fait le choix de proposer comme pour les autres jours de la semaine un service de garderie avant l'accueil en classe ainsi que de restauration scolaire et de ne pas augmenter les tarifs de ces deux services.

...BIEN RYTHMÉE !

Des nouveaux Temps d'Activités Pédagogiques

Outre le passage à la semaine de 4 jours et demi, l'autre partie de cette réforme concerne l'organisation de ce qu'on appelle désormais les « TAP », temps d'activités périscolaires.

Les activités périscolaires voulues par cette réforme ne sont ni un temps scolaire ni un temps de garderie. C'est un moment de la journée d'école où les enfants peuvent découvrir de nouvelles disciplines, l'objectif visé étant de leur faire toucher du doigt des univers culturels, artistiques ou sportifs auxquels ils n'ont pas toujours accès. La municipalité a donc fait le choix d'activités originales.



Un coût maîtrisé en grande partie supporté par le budget municipal et partiellement par les parents



Cette réforme ce n'est pas seulement mettre en place de nouvelles activités, c'est aussi des locaux à adapter, à chauffer et à éclairer, du matériel pédagogique à acquérir, des dossiers administratifs à gérer, des recrutements à opérer, du personnel à former...

De son côté l'État ne finance l'opération qu'à hauteur de 45€ par enfant et uniquement pour la première année de mise en œuvre.

La municipalité a donc décidé de proposer ces activités en demandant aux familles une participation comprise à 1 € et 1,20 € la séance. Le tarif est dégressif en fonction du nombre de jour d'inscription par semaine. Le reste du coût est pris en charge par la commune.



Les activités d'un peu plus près....

	On s'amuse en TAP	Jeux de société, collectifs ou de construction en partenariat avec la ludothèque...
	Atelier créatif	Coupage, collage, peinture, pâte à modeler, playmaïs, quilling, perles à repasser, ...
	Zumba	Découverte de la zumba, du rythme, du déplacement ...
	Langue des signes	Découverte de la langue des signes, ouverture sur les autres...
	Yoga	Apprentissage de la respiration, découverte de l'espace corporel, initiation aux postures...
	Lire et faire-lire	Développement du plaisir de la lecture, découverte de la littérature jeunesse...
	Fer et savoir-Faire	Découvertes techniques, histoires des matériaux et des objets, maquette...
	Bande-dessinée	Création d'une bande-dessinée : scénario, recherches graphiques, découpage, planches...
	Percussions africaines	Initiation aux percussions africaines d'Afrique de l'Ouest : découverte du rythme, travail sur la psychomotricité, la mémoire et l'écoute...

FOCUS



Eclairage public

N'hésitez pas à signaler en mairie tout dysfonctionnement d'éclairage public (ampoules grillées ou qui clignotent, panne de secteur...).

Pour faciliter l'intervention de l'entreprise de maintenance, pensez à relever le numéro sur le poteau.



Conseils gratuits

Le CAUE 64 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) fournit gratuitement aux personnes qui désirent construire ou réhabiliter, les informations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans leur environnement sans se charger toutefois de la maîtrise d'œuvre. L'architecte-conseiller vous reçoit sur rendez-vous à Pau. Plus d'informations au 05.59.84.53.66 ou sur www.caue64.fr



Entretien des cours d'eau

L'absence d'entretien des cours d'eau peut avoir des effets aggravants voire déclenchants d'inondations. Les propriétaires riverains du Gès et de l'Ouzom ont l'obligation de procéder à l'entretien des berges et au curage des cours afin d'éviter toute obstruction et de maintenir un écoulement normal.



Listes électorales

La période de révision des listes électorales a débuté le 1^{er} septembre. Afin de pouvoir voter en 2015, les futurs nouveaux électeurs, peuvent se présenter en mairie jusqu'au 31 décembre 2014 afin de procéder à la demande d'inscription, munis d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile ou établir leur demande sur internet : mon-service-public.fr.

Vous pouvez également réaliser cette démarche si vous avez constaté des erreurs sur votre carte électorale ou si votre situation a changé (changement d'adresse, nom de famille...)



Elagage en bordure des voies publiques

Il est de votre responsabilité d'entretenir vos espaces verts, notamment lorsqu'ils côtoient l'espace public. Pour la sécurité de chacun et un cadre de vie agréable merci de procéder à l'élagage de vos arbres et arbustes envahissants.



Recensement citoyen des jeunes de 16 ans

Dès vos 16 ans, vous avez 3 mois pour vous faire recenser. Cette procédure est obligatoire et l'attestation que vous recevez vous est indispensable pour passer le bac ou le permis mais aussi pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté.

Rendez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille ou directement sur le site internet : mon-service-public.fr

PATRIMOINE



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Comme tous les ans, les Journées Européennes du Patrimoine donnent l'occasion d'explorer l'histoire et les richesses de notre commune.

Une trentaine de curieux ont profité de ces journées pour découvrir ou redécouvrir, le dimanche 21 septembre dernier, l'exposition « De fil en église » présentée à l'église Saint-Vincent.

La visite a ainsi dévoilé quelques mystères sur ces textiles autrefois utilisés pour les célébrations. La symbolique des couleurs ou des décors de ces précieuses soieries et velours brodés de fils d'or ou d'argent n'a plus de secrets pour les visiteurs venus admirer ce trésor d'ornements liturgiques.

Le public a également pu découvrir le travail de réfection de fauteuils anciens et les techniques traditionnelles de tapisserie d'ameublement (sangles, crin, toiles...) grâce à Madame Christine LABAT et ses élèves de l'atelier « Faire son Fauteuil ».



RESTAURATION DE LA VIERGE A L'ENFANT



Après avoir été confiée au Lycée professionnel Gabriel Haure-Placé de Coarrazze pour des travaux de restauration et de mise en sécurité, la statue de la Vierge à l'enfant avait pris place pour quelques mois parmi les œuvres exposées à la Maison Carrée de Nay dans le cadre du Festival d'Art Sacré.

Cette belle statue en bois sculpté datée du 18^{ème} siècle, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, fait son retour à l'église Saint-Vincent où sa mise en valeur a été particulièrement soignée par les élèves de ce lycée des métiers d'art.

EXPOSITION « ERNEST GABARD »



Beaucoup passent tous les jours devant sans savoir que notre monument aux morts est l'œuvre du célèbre aquarelliste et sculpteur béarnais Ernest Gabard.



Dans le cadre du Centenaire 1914-1918 et en partenariat avec par l'ONAC-VG 64, la mairie accueillera en décembre prochain une exposition de reproductions d'aquarelles d'Ernest Gabard illustrant la vie dans les tranchées.



LE MOT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

AIDE SOCIALE

Les membres du CCAS d'Igon restent à votre écoute pour toutes questions et aides aux démarches.

PORTAGE DE REPAS

Le C.C.A.S d'Igon met à votre disposition un service de portage de repas en liaison chaude en semaine du lundi au vendredi.

La Communauté de Communes, quant à elle, a mis en place un service de portage de repas en liaison froide.

Ces services sont ouverts aux personnes de plus de 60 ans ainsi qu'aux personnes invalides ou handicapées sans condition d'âge.

PRÉSENCE VERTE



Le CCAS est partenaire de Présence verte. Ce service permet le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées. Les abonnés sont équipés à leur domicile d'un transmetteur et portent un déclencheur d'alarme qui peut être actionné en cas de malaise, de chute, de sinistre... Un opérateur active alors un réseau de solidarité (voisins, parents, amis) ou prévient les services de secours d'urgence. Le CCAS prend à sa charge 10 € de l'abonnement mensuel.

REPAS DE FIN D'ANNÉE

Le traditionnel repas de fin d'année offert à toutes les personnes de plus de 65 ans aura lieu à la Maison Pour Tous le dimanche 14 décembre. Une invitation vous sera adressée par courrier courant novembre.

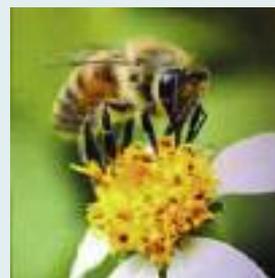
SIVU-SERVICES



La commune d'Igon est également membre du SIVU d'Aide à la Personne de la Plaine de Nay (aide à domicile, transport...).

Contactez le secrétariat du SIVU (05 59 13 02 75).

**Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à vous adresser au secrétariat de mairie
05 59 61 23 75**



P.A.C.I

PROTECTION DES ABEILLES DE COARRAZE ET D'IGON

Quatre ans déjà qu'une équipe d'une quinzaine de bénévoles des deux communes est partie en lutte contre le frelon asiatique, grand prédateur des abeilles. Des pièges spécifiques sont mis en place chez les adhérents de l'association, moyennant une cotisation annuelle de 5 €. Du mois de mars au mois de juin les équipes bénévoles passent toutes les trois semaines réalimenter les pièges en produit attractif et comptabiliser les prises.

A ce jour l'association compte environ 200 adhérents sur les deux communes et le bilan des prises est récapitulé dans le tableau ci-après :

Année	Nombre Captures Igon	Nombre Captures Coarraze	Nombre Nids détruits
2011	-	2260	12
2012	624	1248	15
2013	1612	2154	5
2014	606	1078	3 (à ce jour)

Au total, près de 10 000 frelons mis hors d'état de nuire en quatre ans et un nombre de nids détruits en forte diminution. Le bilan paraît donc positif et une nouvelle campagne en 2015 sera mise en place en tenant compte de nouvelles directives préfectorales. Nous comptons sur votre fidélité.

L'association P.A.C.I. souhaiterait par son action entraîner de nouvelles communes dans cette voie.

Pour plus de renseignements s'adresser :

- Coarraze : 05.59.61.17.39.
- Igon : 06.32.56.19.12.

Le secrétaire : F. Garrain

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La commune a organisé en juillet dernier son 3^{ème} concours des jardins et maisons fleuris. Ce rendez-vous estival permet ainsi aux habitants de prendre une part active à l'embellissement de leur cadre de vie direct et, plus globalement, à celui de leur village. Avec ce concours, la Commune, invite ainsi tous les habitants qui le souhaitent à fleurir maisons et jardins. Chacun peut laisser libre cours à son imagination et à sa créativité en jouant avec les couleurs et les formes, en associant les espèces...

Cette année, ce sont huit Igonais qui ont concouru. Si la météo n'a pas toujours été très clémente, c'était sans compter sur la volonté et la motivation des jardiniers qui ont présenté de très beaux jardins !

Le jury composé de Laureen Montagne, Directrice de l'Office du Tourisme du Pays de Nay, Christophe Laurin d'Horizons Verts à Coarraze et Michel Condou-Darracq, adjoint à la mairie d'Igon, a parcouru le village en juillet dernier afin de visiter les jardins et désigner les gagnants.

Le jury a ainsi noté les jardins selon des critères d'harmonie d'ensemble, de fleurissement (composition, couleurs, associations végétales, floraison) et d'entretien général. Une attention particulière a également été portée au développement durable (récupération d'eau de pluies pour l'arrosage et utilisation de techniques alternatives de désherbage).

Bravo à tous les participants et félicitations aux lauréats pour cette édition 2014.

1^{er} prix :

Marie-Claudine HOURCQ

Le jury a voulu récompenser la bonne utilisation des espaces, des matières, des objets et des couleurs.



2^{ème} prix :

Christiane BOURÈME

Le jury a félicité le bon fleurissement et l'équilibre dans le choix des fleurs et des couleurs



3^{ème} prix :

Angélique BERNET-URIETA

Le jury a apprécié ce jardin très paysagé.



Des chèques cadeaux valables en jardinerie viendront récompenser leur travail.

Merci à tous pour votre implication et votre participation à l'embellissement de votre village.

Nous encourageons d'autres candidats à s'inscrire pour la prochaine édition. Alors à vos plantations et à l'année prochaine !

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Afin de les former à l'exercice d'une citoyenneté active, de leur donner un lieu d'expression et d'action, d'écouter les enfants et de faire entendre leur voix, de s'exprimer, de débattre et de dialoguer avec les élus de la municipalité, le conseil municipal a décidé de mettre en place un Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.).

Avec le concours des deux enseignantes, Mme LASSERRE et Mme MASSOT, une présentation de ce C.M.E. a été faite dans les classes des CE2, CM1 et CM2 de l'école publique et de Sainte Elisabeth.

Pour se porter candidat, il faut impérativement habiter Igon et être élève dans une des écoles du village.

Le C.M.E. sera composé de 9 enfants et le nombre d'enfants élus dans chaque école sera proportionnel au nombre d'enfants Igonais dans chaque école.

Les candidats seront élus parmi les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 par les camarades de ces mêmes classes.

Chaque candidat devra faire acte de candidature, c'est-à-dire annoncer sa volonté d'être élu au C.M.E. pour un mandat de deux ans et déposera pour cela, au plus tard le 7 novembre, une déclaration de candidature qu'il aura préalablement remplie avec le consentement de ses parents.

Suivra alors la campagne électorale. Elle permettra aux candidats de présenter leur programme, les projets et les idées qu'ils défendent et de se faire connaître des électeurs. Cette campagne se déroulera dans le cadre de l'école.

L'élection aura lieu le 12 décembre 2014 à la mairie.

La mise en place de ce CME s'effectuera dès janvier 2015 avec une première réunion qui élira le « petit maire ».

TRAIT D'UNION ASSOCIATION DU 3^{ÈME} ÂGE

Trente quatre ans que M. Charlotte créa cette association. Il ne faut pas la laisser mourir !

Après le décès de sa présidente, Mme. ASNIER, une invitation à une assemblée générale a été lancée aux 280 Igonais de plus de 60 ans, le 9 mai 2014. Nous nous sommes retrouvés bien peu à cette réunion et nous avons malgré tout procédé à l'élection d'un nouveau bureau :

Ont été élus :

- M. GARRAIN Francis, président, tél. : 06 32 56 19 12
- Mme ALVES Régine, secrétaire, tél. : 05 59 61 37 60
- Mme HOURQ Evelyne, trésorière, tél. : 05 59 61 29 63

Comme le titre de l'association le stipule, celle-ci doit constituer un lien entre les personnes, qu'elles soient du troisième âge ou plus jeunes. Si vous appréciez l'ambiance et la convivialité qui sont de règle dans le club, toutes convictions confondues, rejoignez-nous.

Actuellement le club compte 30 adhérents. Lors des retrouvailles au local du club le 4 septembre les activités suivantes ont été mises en place :

- Les adhérents se retrouvent le premier jeudi de chaque mois pour une rencontre conviviale (pétanque, cartes, goûter et discussions bien sûr !)

- La **marche** a lieu tous les lundis. Rendez-vous devant la Maison pour tous à 14h, départ à 14h15. Les circuits proposés vont de 1h30 à 2h30.
- Avec le concours du Conseil Général et de l'Agence Départementale du Numérique, une formation **informatique** a été initiée. Le programme proposé, (22, 23, 25, 26 septembre) sur 4 matinées de 9h à 12h, traite de la tablette numérique et des photos numériques.
- **Généalogie** : Pour les personnes intéressées, une rencontre sera proposée avec notre spécialiste, M. André BRANGER.

Par ailleurs, la cotisation d'adhésion permet d'être associé à Génération Mouvement64, club départemental des aînés ruraux. Celui-ci nous propose voyages et rencontres tout au long de l'année.

(<http://www.generations-mouvement.org>)

Toute nouvelle idée ou adhésion sera la bienvenue.

Le président



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION D'IGON

Comme tous les ans, la section UNC a rendu hommage aux Morts pour la France, tombés au cours des différents conflits, sans oublier les « SOLDATS de la PAIX » morts au cours des différentes O.P.E.X. (opérations extérieures) actuelles.

Le 5 décembre 2013

Les Anciens Combattants d'IGON n'ont pas manqué de célébrer la Journée Officielle de recueillement en hommage aux Morts pour la France tombés en Afrique du Nord.

Après la lecture du message de M. le Secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants, le dépôt de gerbe au Monument aux Morts, avec sonnerie aux Morts, et la Marseillaise, le pot de l'amitié était offert par la municipalité à tous les participants.

Un repas fraternel clôturait cette journée, faisant remonter en mémoire les souvenirs (les bons ! ... car les mauvais sont oubliés).

2014 : Année de Commémorations

- 100 ans : Début de la 1^{ère} Guerre Mondiale
- 70 ans : Débarquement des Alliés en Normandie et en Provence
- 60 ans : Début de la Guerre en Algérie

De nombreuses manifestations ont eu lieu ou seront organisées tout au long de l'année.

Le 8 mai 2014 : Commémoration du 69^{ème} anniversaire de la victoire 1945

Au cours de cette cérémonie, rehaussée par la présence à IGON d'un piquet d'honneur en armes, le Colonel WOLFF du B.F.S.T décorait notre ami Marcel LADAGNOUS de la Médaille Militaire, 2^{ème} plus haute



distinction française, obtenue en récompense de son comportement au combat lors de la Guerre d'Algérie.

Appelé au 35^{ème} Régiment d'Artillerie Parachutiste à TARBES, le 01 septembre 1957 et après avoir obtenu le brevet de parachutiste, Marcel est affecté en Algérie à la 1^{ère} Batterie du 35^{ème} RAP de la 2^{ème} DP (Division Parachutiste), unité avec laquelle il participe à toutes les opérations comme tireurs au fusil mitrailleur.

Le 26 août 1958, il se distingue plus particulièrement au cours d'un accrochage dans le secteur de DJIDJELLI, petite Kabylie, ce qui lui vaut d'être cité à l'Ordre du Régiment pour son courage, sa robustesse et son calme, permettant, par ses tirs précis, d'appuyer ses camarades lors d'une manœuvre de débordement, obligeant les rebelles à se replier.

Toutes ces qualités révélées lors des combats laissent transparaître le chef d'entreprise qu'il est devenu.

Toujours disponible, prêt à rendre service, Marcel a été conseiller Municipal puis adjoint au maire du 20/03/1971 au 06/03/1983.

Pompier bénévole, il a assuré les fonctions de chef du groupe d'intervention d'IGON jusqu'à la dissolution de cette unité.

A la création de la section UNC d'IGON, il en assure la présidence jusqu'en 2007.



Félicitations sincères et fraternelles de tous les Anciens Combattants de la section d'IGON.

La Section de l'Union des Anciens Combattants d'IGON vous espère nombreux lors des cérémonies anniversaires à venir :

- Le 11 novembre 2014 : Cérémonie du souvenir pour tous nos morts pour la France de 1914 à nos jours.
- Le 5 décembre 2014 : 60^{ème} anniversaire du début de la guerre d'Algérie : au cimetière d'IGON sur la tombe du Soldat LESTAGE. Au monument aux Morts, hommage à tous nos morts en Afrique du Nord.

Jean DUBOURG



ÉCOLE PUBLIQUE

Le bilan de l'année scolaire 2013/2014 est très positif. L'équipe enseignante remercie la municipalité et l'Amicale qui leur permettent chaque année de proposer des projets et des sorties variées et de qualité, grâce à leur participation financière, matérielle et/ou humaine. Elle remercie aussi les parents d'élèves qui se portent volontaires pour aider à l'accompagnement des sorties, ainsi que les employés municipaux, pour leur aide précieuse tout au long de l'année.

Tout au long de l'année, différents projets ont été menés dans les classes.

Pour commencer en douceur le projet annuel (le cirque), toute l'école s'est rendue à la Plaine des Sports d'Idron assister au spectacle du Cirque Pinder.

Les trois classes ont suivi le « programme du massage à l'école » où les enfants, par binôme et sur la base du volontariat, se faisaient des massages.



Après avoir vu un spectacle de magicien/clown en octobre, chaque classe a eu le plaisir de recevoir un auteur, dans le cadre de la manifestation Frissons à Bordères, en novembre. En maternelle, Olivier Daumas a expliqué son travail d'illustrateur et a guidé les enfants afin de dessiner de magnifiques sorcières. Dans les classes des plus grands, c'est Olivier Mélando qui est venu. Nous tenons à remercier les deux auteurs pour leur gentillesse, leur disponibilité et leurs cadeaux, à savoir de magnifiques affiches (réalisées devant les élèves) et les dédicaces de leurs albums, financés par l'Amicale des Parents d'élèves.

En décembre, nous avons eu le plaisir de faire deux sorties pour fêter la fin 2013, avec, pour les plus jeunes, un « conte enchanté » et pour les plus grands une sortie au cinéma afin de découvrir le film « Il était une forêt ».



Grâce à la Communauté des Communes, nous avons appris à trier les déchets et à fabriquer du papier recyclé.

Les trois classes ont aussi reçu, comme chaque année, la visite du Père Noël. Celui-ci les a de nouveau gâtés en leur offrant un livre à chacun, l'Amicale des Parents d'élèves proposant ensuite une fin d'après-midi festive avec un goûter.

Le soir, les élèves ont présenté un mini-spectacle chantant aux parents, suivi d'un marché de Noël, préparé suite au décloisonnement des trois classes (mélange de tous les élèves).

En janvier, l'Amicale nous a offert les galettes des rois.

Comme chaque année, les GS/CP/CE1 ont vécu leurs 10 séances à la piscine Nayéo, avec le concours des maîtres nageurs, que nous remercions pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

Le soir, les élèves ont présenté un mini-spectacle chantant aux parents, suivi d'un marché de Noël, préparé suite au décloisonnement des trois classes (mélange de tous les élèves).

En janvier, l'Amicale nous a offert les galettes des rois.

Comme chaque année, les GS/CP/CE1 ont vécu leurs 10 séances à la piscine Nayéo, avec le concours des maîtres nageurs, que nous remercions pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

Dans la classe des grands (CM1/CM2), trois gros projets ont rythmé l'année scolaire : Projet Théâtral (rencontre inter-écoles avec lecture théâtralisée), Défi maths (ces deux projets avec l'OCCE départementale) et un projet qui a été mené en partenariat avec la Maison de retraite : confection de gâteaux afin de financer l'achat d'un récupérateur d'eau (projet Ecoparlement des Jeunes, en partenariat avec le CPIE), inauguré lors d'une après-midi qui s'est conclue par des jeux de société intergénérationnels. Petits comme grands ont, semble-t-il, été heureux de se rencontrer et d'autres projets devraient voir le jour...



Les dernières semaines de classe ont été consacrées à un Projet CIRQUE, en partenariat avec l'École de Cirque de Lescar : 3 séances par classe finalisées par un spectacle (se déroulant au chapiteau) le 20 juin 2014 au soir. Celui-ci fut un succès ! Faire l'étoile brillante, sauter depuis un trapèze ou sur un trampoline, monter sur une grosse boule ou jouer à saute-mouton dessus, tenir en équilibre sur un rouleau américain, se balancer la tête en bas les genoux tenant sur un trapèze, lancer son diabolo à un copain, faire des pyramides humaines, etc, tout ceci n'a plus de secret pour nos écoliers !

Quelques jours plus tard, le samedi 28 juin fut un jour haut en couleurs et bonne humeur ! Après un entraînement (intensif pour certains...) aux différents stands, plus ou moins sportifs, organisés par l'Amicale des parents d'élèves, et une petite restauration auprès du stand de vente de gâteaux, les élèves ont pu faire découvrir le travail collaboratif de plusieurs semaines. En effet, une maquette de cirque à la manière Calder trônait fièrement au milieu de la Maison pour Tous, ainsi qu'une farandole de photos individuelles souvenirs. Une projection de toutes les photos prises au cirque a aussi été proposée, afin que les familles découvrent tout le travail fourni pour réaliser le si beau spectacle présenté sous le chapiteau ! La journée fut clôturée par un succulent repas.

Merci encore à tous nos petits artistes pour leur enthousiasme et leur beau sourire qui faisaient plaisir à voir, et pour la fierté et le plaisir qu'ils nous (parents comme enseignantes) ont fait ressentir lors de ce projet haut en couleurs et en exploits en tout genre !

Pour finir l'année scolaire en beauté, nous avons prévu le pique-nique géant comme les années précédentes. Mais la météo en avait décidé autrement... Qu'à cela ne tienne, les élèves ont quand même profité de ce moment convivial, où les parents disponibles étaient invités !

Le début des vacances signifiait pour nous le départ de plusieurs de nos élèves : certains ont quitté notre école pour aller découvrir le monde du collège de Nay ; d'autres changent d'école. Nous leur souhaitons à tous bonne continuation pour la suite.

Aujourd'hui, une nouvelle année commence avec 60 élèves qui ont repris le chemin de l'école publique ! Ils sont répartis comme suit : 6 petites sections, 12 moyennes sections, 7 grandes sections, 6 CP, 7 CE1, 9 CE2, 5 CM1 et 8 CM2.

Voilà, la rentrée est passée, après quelques larmes des petits et les cris des grands tout heureux de se retrouver dans la cour et en classe avec leur enseignante respective !

La suite au prochain épisode...



AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'amicale des parents d'élèves est une association de type loi 1901, non lucrative qui a pour but de soutenir le corps enseignant pour les différentes activités proposées à nos enfants. Elle

assure, aussi, un soutien financier dans l'achat de matériels. C'est aussi un moyen de rencontres et d'échanges qui se veulent avant tout détendus et conviviaux.

Tout au long de l'année scolaire 2013/2014, l'amicale des parents d'élèves a donc participé au financement et à l'organisation d'activités diverses, avec la rencontre des parents en septembre, le marché de Noël, le vide-grenier début mars, deux concours de belote en mai, le spectacle de cirque où nos enfants ont su nous faire admirer divers talents et bien sûr pour clôturer l'année scolaire en beauté, la sympathique fête de l'école.

Un grand merci au corps enseignant et à la municipalité qui nous ont aidés dans l'organisation des différentes manifestations sans oublier les bénévoles sans qui rien ne serait possible. Rendez-vous est pris tout au long de cette nouvelle année scolaire...





LYCÉE PROFESSIONNEL

Résultats aux examens

Une très bonne session aux examens 2014, grâce à une équipe pédagogique mobilisée autour des élèves dans une structure à taille humaine. En effet, pour le lycée professionnel 100% de reçus toutes formations confondues : CAP esthétique, CAP vente, BEP métiers de la relation à la clientèle et aux usagers, BAC PRO Esthétique et BAC PRO commerce, pour le lycée général 96% de reçus toutes séries confondues : Bac S, ES et L. Pour le brevet des collèges, 84.5% de reçus.

Une rentrée des élèves et du personnel sous le signe de la nouveauté

Une idée originale de la part de M CLERCQ, le Chef d'Établissement, très appréciée de la part du personnel : la descente du gave en rafting. Tous les participants ont pu apprécier le milieu aquatique avec les remous du gave. Une remise en conditions nécessaire en l'attente du retour des élèves. A la rentrée prochaine, il leur a promis de prendre de la hauteur.



Les internes filles ont eu le plaisir et la surprise de faire une rentrée dans un internat rénové.



Voyage à PARIS

Les classes de 2nde et 1^{ère} BAC PRO commerce du lycée professionnel d'Igon ont réalisé un voyage à Paris du 05 au 07 mai dans le cadre d'un nouveau projet pédagogique. Foire internationale, visite de la tour Eiffel et du Trocadéro, la cité des sciences, et le Parc Astérix étaient au programme.



Jeux sur scène par les élèves

Depuis le mois de septembre, les élèves volontaires de l'école primaire, du collège et des lycées d'enseignement général et professionnel suivaient un atelier lié aux activités du théâtre. En mai ils ont offert un spectacle, à la salle des sports du village. Les élèves de CM1 et CM2 ont donné tout leur courage et leur talent. Nastasia, élève de CAP 2, a ensuite étonné par la qualité de sa voix et de ses chants. Après l'entracte, les internes filles ont représenté des saynètes de Jean Michel Ribes. La soirée s'est terminée par une magnifique chorégraphie de Manon portée par la voix de Nastasia qui chantait : Alléluia ! Le pari du début de l'année : monter un spectacle à l'échelle locale a donc positivement abouti, favorisé par les différents sponsors sollicités, la mairie d'Igon, et tous ceux et celles qui ont aidé à cette réalisation. Nous les remercions chaleureusement.



CAP VENTE : une expérience reconduite ! Vendre sur le marché de Nay

Très appréciée en 2013, grâce à l'accueil des étaliers présents sur le marché de Nay, les professeurs de vente ont décidé de reconduire cette action dans les deux classes de CAP vente. L'immersion a été immédiate : accueillir le client, le servir et procéder aux opérations d'encaissement avec l'incontournable rendu de monnaie qui nécessite un entraînement en matière de calcul mental.

Une très bonne action qui a permis aux professeurs de vérifier la maîtrise des savoir-faire. Pour les élèves, ils ont pu confronter la pratique et la théorie.

Un élève s'est vu proposer un emploi saisonnier pour les vacances d'été. C'est dire la satisfaction des commerçants qui les ont reçus. Non négligeables, tous nos jeunes sont repartis avec quelques produits à déguster. Le déjeuner à la pizzeria financé par une précédente action de vente a clôturé d'une belle façon cette matinée dite professionnelle ! L'équipe pédagogique du LP LE BEAU RAMEAU remercie chaleureusement la mairie de Nay et les commerçants qui se sont prêtés à cette action.

Rencontre avec Monseigneur Marc AILLET, Evêque de Bayonne

Un dialogue très fructueux s'est établi entre les jeunes du lycée professionnel et leur Evêque. Celui-ci a répondu d'une façon approfondie aux questions que lui posaient ces lycéens.

La citoyenneté au lycée

Comment préparer nos jeunes lycéens, futurs électeurs, à leur devoir de citoyen ? En les mettant en situation ! Nous avons profité des élections de Délégués de classe, le 4 octobre, pour initier les terminales Bac pro Commerce aux gestes et attitudes à avoir lorsqu'ils doivent élire leurs représentants politiques.

La justice à la rencontre des adolescents

Un procureur de la République, deux avocats, ont rencontré les élèves de seconde des lycées d'enseignement général et professionnel. L'objectif de cette conférence était de sensibiliser les jeunes adolescents aux conséquences de leurs actes quand ils sont sous l'emprise de l'alcool et de substances addictives, et ceci dans les domaines personnel, familial et juridique.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE STE ELISABETH



C'est par le traditionnel café et des croissants offerts par l'APEL que les parents et élèves ont été accueillis le jour de la rentrée. Tout au long de l'année, l'association des parents d'élèves participe au financement et à l'organisation d'activités diverses.

Ainsi l'an passé plusieurs manifestations ont eu lieu :

- Deux journées « pizzas »
- une soirée belote
- le marché de Noël
- Pour clôturer l'année, la kermesse : Le repas préparé par l'APEL a réuni près de 140 personnes. Les stands tenus par les parents ont ravi les enfants.

Encore un grand merci à tous les parents qui se sont investis !





Nouvelle Association de Danse et de Fitness

FIT'N DANCE a vu le jour le 19 Aout 2013 et a fait le choix de s'implanter à IGON avec son professeur diplômé d'Etat Christine LARDIER. Celle-ci propose à partir de 4 ans dans un cadre chaleureux et convivial des activités sportives et artistiques dans l'optique d'améliorer le capital santé de chacun.

LE MODERN' JAZZ est proposé à partir de 4 ans et adapté au niveau de chacun (débutant ou confirmé) sur des musiques actuelles. Ce style de danse apparu dans les années 50 tire ses origines des danses afro-américaines. Le rythme constitue ses points forts, ses chorégraphes travaillent sur l'énergie, la dynamique, la technique tout en favorisant l'expression individuelle et le "feeling". C'est une passerelle entre le classique et le contemporain qui allie harmonieusement rythme, style et technique.

LE STREET JAZZ, mélange de Hip Hop et de Jazz offre une grande diversité de styles. On associe le street jazz au style "clip video", un style varié rythmé et énergique sur des musiques actuelles.



CHRISTINE LARDIER, formée au centre de danse international Rosella Hightower à Cannes puis à Paris à l'Institut Rick Odums, danse pour une compagnie à Cannes puis passe son diplôme d'état de Danse. Elle ouvre une école de danse à Castres et suit en parallèle une formation d'instructeur Fitness. Elle se tourne alors vers le métier de coach sportif dans différentes salles en continuant son métier de professeur de danse et devient maman. Formée d'abord au classique puis au Modern'Jazz, elle apprend aussi les claquettes et la comédie musicale.

LA ZUMBA est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'aérobic qui a été inventé par le colombien Beto Perez, professeur de fitness, dans les années 90. Ses cours sont composés de pas principaux (salsa, merengue, reggaetown et cumbia...) auxquels s'ajoutent d'autres styles de musique (latines et internationales).

Pour ces trois disciplines, les cours se décomposent en différentes parties:

Échauffement, préparation musculaire, travail de souplesse, travail technique et chorégraphique. Elles visent à augmenter le potentiel cardio-respiratoire, entretiennent les articulations et la souplesse ainsi que le capital bien-être et émotionnel, en favorisant la mémorisation, la concentration et la coordination : un plus pour la vie quotidienne!

Par ailleurs, 6 cours de **FITNESS** sont dispensés par semaine:

- cardio work et taille-cuisse-abdos-fessiers
- Aérostep
- Body DéfoulDanse: mouvements de boxe et déplacements
- Osmose Dance: stretching, pilates, souplesse, posture
- Body Dance Sculpt: renforcement musculaire avec matériel (ballons, élastiques...)
- LIA Combo Dance: renforcement musculaire, travail de coordination et mémorisation sur petites chorégraphies

Les plannings et tarifs sont consultables sur le blog "chris.nouveaublog.net" et sur facebook "Fit'n dance-la page". Renseignements par téléphone les lundi et mercredi de 12h30 à 14h au **06.37.50.15.74**

Les cours ont lieu à la maison pour tous d'Igon, de septembre à juin du lundi au jeudi, y compris 1 semaine/2 pendant les vacances scolaires sauf celles de Noël. Les inscriptions restent ouvertes tout au long de l'année!



Événements Saison 2013-2014

Pour sa 1^{ère} année d'existence, l'association FIT'N DANCE a été sollicitée par la Communauté de Communes de Nay pour participer au 1^{er} Festival des Initiatives Jeunes 11-25 ans (Délégation Jeunes) en Pays de Nay les 16 et 17 Mai dernier. A cette occasion, les jeunes de Fit'n Dance se sont produits sur scène pour une démonstration de Modern'Jazz

De plus, le 14 juin 2014, Christine LARDIER a présenté son 1er gala de danse avec Fit'n Dance à la salle des sports d'Igon transformée pour l'occasion en salle de spectacle: "Sur quelques notes de parfum, Fit'n Dance fait son cirque"

Plus de 300 spectateurs ont assisté à l'événement et les témoignages ont mis en avant un spectacle de qualité de par ses chorégraphies, le choix des costumes et des lumières et le dynamisme impulsé sur scène.

Ce gala fut un succès quand on sait le gros travail effectué pour transformer une salle de sports en salle de spectacle: montage d'une scène, réglages des sons et lumières...

La rentrée saison 2014-2015

Pour sa 2^{ème} année d'existence, Fit'n dance voit son nombre d'adhérents augmenter et espère fédérer encore bien d'autres sportifs et danseurs. Les cours ont repris le 8 septembre . Au préalable, Fit'n Dance était présente au forum des associations de Nay le 6 septembre .

Comme l'an dernier et fort de son succès, l'association organisera son gala de danse.

Nous espérons y voir un public toujours plus nombreux.





ENSEMBLE SCOLAIRE LE « BEAU RAMEAU »

Ecole Ste Elisabeth :

C'est sous un beau soleil que les 96 élèves de l'école Ste Elisabeth ont repris le chemin de l'école. Joie de retrouver les copains pour les plus grands, légère appréhension chez les plus jeunes qui découvraient leur nouveau milieu de vie.



Cette nouvelle année scolaire est marquée par l'arrivée de nouveaux visages : Aurélie Lacaze est la nouvelle enseignante de la classe bilingue occitan, qui accueille désormais 20 élèves de la petite section de maternelle au CM2. Claire Chaillou s'occupe des maternelles jusqu'en moyenne section, Muriel Meichel des grandes sections et des CP. Mme Cendrine Duboscq remplace Mme Christelle Normand (en congé maternité) en classe de CE1/CE2 et Mme Nathalie Massot, directrice de l'école, conserve la classe des CM1/CM2.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, nous avons choisi de rester à la semaine des 4 jours. Les jours et heures de classe restent donc inchangés :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8H45 à 11H45 et de 13H30 à 16H30.

Tout au long de l'année, vous pourrez suivre les différentes activités des enfants sur le site <http://beau-rameau.org> à la rubrique « Ecole ». N'hésitez pas à aller jeter un coup d'œil !

L'année 2013-2014 fut riche en événements. En mars, les élèves ont fêté Carnaval. A cette occasion, un concours de déguisements était organisé. Après avoir été maquillés par les élèves de la section esthétique, les enfants se sont rendus à la maison de retraite.

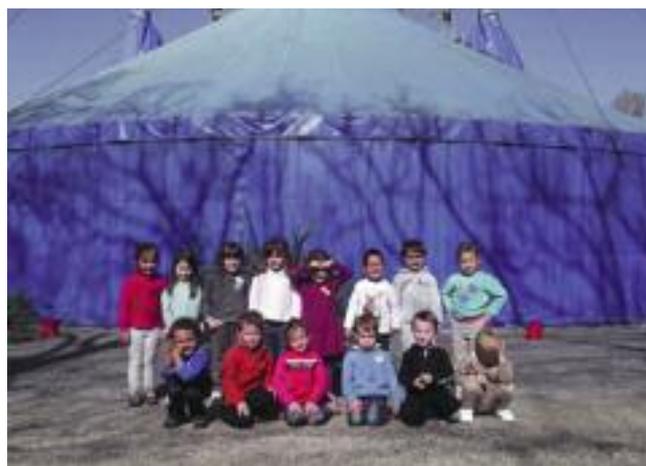
Les maternelles y sont retournés au moment de Pâques pour une chasse aux œufs.



Grâce à l'association des parents d'élèves, différentes sorties ont pu être organisées. Les élèves de CE et CM sont partis 4 jours en Auvergne pour participer à une classe découverte sur le volcanisme.



Quant aux petits, ils sont allés passer deux jours à l'école du cirque de Lescar.



La kermesse, qui a eu lieu en juin, était placée sous le signe de la danse. En effet, les enfants avaient suivi pendant plusieurs semaines des cours de country ! L'année s'est donc achevée dans la joie et la bonne humeur...



ASSOCIATION FESTIVE IGONAISE

L'Association Festive Igonaise a renouvelé son bureau lors de l'assemblée générale du 16 mai 2014.

La première manifestation a été d'organiser le repas dansant de la Saint Jean le 21 juin 2014.

130 personnes se sont réunies à la salle des fêtes et ont pu assister au feu et admirer également un feu d'artifice.

La 2^{ème} manifestation fut les Fêtes de la Chênaie. Elles ont débuté le vendredi 18 Juillet 2014.

3 jours de fêtes se sont déroulés dans la bonne humeur et la convivialité, même la pluie de dimanche après-midi n'a pas découragé les coureurs cyclistes en herbe !

Le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité a clôturé ce week-end.

Nous tenons à remercier la mairie et toutes les personnes qui ont participé à ces fêtes mais surtout les entreprises partenaires du village et des villages voisins qui apportent une aide financière précieuse:

- Maçonnerie Ladagnous (Igon)
- Entreprise Larcebeau Mécanique Industrielle (Igon)
- Entreprise Concept Charpente et Bois (Igon)
- Didier Larrousse Plomberie (Igon)
- Entreprise Carneiro et Fils (Coarraze)
- Carrosserie Sépé (Igon)
- Charcuterie Hourcq (Igon)

- Coiffure Curl and Color (Lestelle)
- Claas Crabé Bidau (Coarraze)
- Auto Ecole Dominique (Nay)
- Garage Mendès (Boeil-Bezing)
- Maison Laguilhon (Bénéjacq)
- Cyril Bithu maître d'œuvre en bâtiment (Boeil-Bezing)
- Conserverie Biraben (Beuste)
- Active Forme (Coarraze)

Notre but est de dynamiser le village en organisant des manifestations festives, culturelles et sportives, nous invitons toutes personnes désireuses de s'investir dans l'association festive igonaise à nous rejoindre.

Le bureau



FAIRE SON FAUTEUIL



L'atelier « faire son fauteuil » ouvre ses portes à la maison des jeunes d'IGON à partir du 3 septembre 2014. Tous les mercredis de 17h à 20h, Christine vous aidera à reproduire sur votre fauteuil les gestes du tapissier.

L'idée est de garder et restaurer le patrimoine mobilier. Vous apporterez votre vieux siège et travaillerez vous-même à la restauration de sa garniture en utilisant les matières naturelles telles que la sangle de jute, le crin végétal, la corde de chanvre en appliquant les savoir-faire traditionnels.

Cette année une adhérente passionnée a restauré les sièges de l'église d'IGON.

Nous avons participé le 21 septembre, pour la deuxième fois à la manifestation dédiée au patrimoine en réalisant des démonstrations de tapissierie à l'entrée de notre église.

La cotisation annuelle de 20 € vous permettra aussi de réaliser des abat-jour assortis au siège, à l'atelier de Pau, rue Lespy.

Inscription et renseignements : 06 10 27 85 37

chr.labat@yahoo.fr

<http://www.paumetiersdart64.com>



INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h30-12h / 16h30-17h30

Mardi : 8h30-12h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h / 17h-18h30

Vendredi : 8h30-12h / 17h-18h30

Mairie : Place Saint Vincent - 64800 IGON

Tél. : 05 59 61 23 75 - Fax : 05 59 61 09 22

mairie.igon@wanadoo.fr

HORAIRES DECHETERIE D'ASSON

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

- lundi / mardi / jeudi / vendredi de 14h à 18h
- mercredi / samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

- lundi / mardi / jeudi / vendredi de 15h à 19h
- mercredi / samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

NUMEROS D'URGENCE

Médecin de garde	15
Cabinet médical Igon	05 59 16 06 95
Gendarmerie de Nay	05 59 13 22 40
Pompiers de Coarraze	18
Centre anti-poison de Bordeaux	05 56 96 40 80
Hôpital de Pau (30 minutes)	05 59 92 48 48
Hôpital de Lourdes (25 minutes)	05 62 42 42 42

ASSOCIATIONS IGONAISES

Amicale des Anciens Combattants d'Igon

Jules BONNEFON

4, rue de l'Ermitage - IGON

05 59 61 32 44

Anciens Combattants UNC

Jean-Simon DUBOURG

1, rue Henry IV - IGON

05 59 61 02 82

APE Ecole Publique

Emilie CARDINAL

13, rue de l'Estibette

06 01 85 05 42

apedeigon@yahoo.fr

APEL Institution Saint Elisabeth

Virginie BONNECAZE

Lotissement du Gès - IGON

05 59 13 44 25

Association Festive Igonaise

Edwige JACQUEMOND-COLLET

15, rue des Pyrénées - IGON

05 59 13 92 41

Hirondelle Igonaise

Florian GIMENEZ

4, rue Montbulat - IGON

05 59 13 97 86

gimenez.florian@neuf.fr

La Diane d'Igon

Eric SEGOT

Rue de l'Isarce - IGON

05 59 92 94 47

Trait d'Union

Francis GARRAIN

7, rue de l'Ermitage - IGON

05 59 92 91 25

Faire son fauteuil

Christine LABAT

06 10 27 85 37

clabat64@yahoo.fr

<http://www.paumetiersdart64.com>

Fit'n dance

Christine LARDIER

06 37 50 15 74